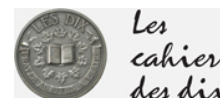


Les Cahiers des Dix



Lettres d'un Exilé (1843-1845)

Jean Bruchési, M.S.R.C.

Number 17, 1952

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080064ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080064ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bruchési, J. (1952). Lettres d'un Exilé (1843-1845). *Les Cahiers des Dix*, (17), 85–110. <https://doi.org/10.7202/1080064ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Lettres d'un Exilé (1843-1845)⁽¹⁾

Par JEAN BRUCHÉSI. M. S. R. C.

Quatre ans sont vite passés. A la fin de juin 1843, Madame Papineau, les enfants et la fidèle servante, Marguerite, qui n'avait pas hésité à les accompagner en France, sont repartis pour le Canada, avec l'intention de demeurer à Saint-Hyacinthe en attendant des jours meilleurs. Une fois de plus, l'exilé se trouve seul à Paris, pas complètement, il est vrai, puisque Lactance est resté pour y poursuivre ses études de médecine jusqu'en juillet 1844, ayant eu la bonne fortune d'être admis comme interne à l'hôpital Beaujon. Papineau s'est résigné à la douloureuse séparation dont il ne peut prévoir la durée, à une vie d'exil qui lui est d'autant plus pénible que sa famille n'est plus là pour en atténuer la rigueur, pour lui donner l'illusion d'être moins éloigné de son pays et de ses amis auxquels il est toujours attaché. Désormais il ne pourra parcourir Paris ou ses environs sans y retrouver l'invisible présence des êtres qui lui sont le plus chers au monde. Les liens se sont resserrés pendant ces quatre ans et la vie de famille a fait renaître de vieilles habitudes auxquelles il faut maintenant renoncer. Et puis, comment ne pas compter avec l'âge qui poursuit sans pitié son œuvre, expose les natures sensibles au jeu plus fréquent des émotions, sous la poussée des souvenirs heureux ? « Ce sont toujours, écrit Papineau à sa femme, les mêmes forêts, prairies, coteaux, bruyères enchanteurs, mais avec un mélange, douloureux pour moi, de tristesse, en songeant combien ils étaient plus beaux quand vous y étiez tous. »⁽²⁾ La moindre occasion lui fournit le prétexte d'exprimer une douce plainte. « Les lilas sont en fleurs, et les fleurs seraient avec moi si tu y étais. »⁽³⁾

(1) Voir *Les Cahiers des Dix* de 1951.

(2) Lettre du 15 septembre 1843.

(3) Lettre du 27 avril 1844.

A Saint-Hyacinthe, toutefois, ou à Montréal, Madame Papi-neau se résigne moins facilement à la séparation, même si cette dernière ne saurait, en aucun cas, être définitive. Quand elle est revenue de France, parents et amis ont eu l'impression qu'elle était en meilleure santé. Il leur a semblé qu'elle était embellie et rajeunie, « plus aimable encore qu'avant son départ pour Paris. » Mais la « maman bonne amie » n'en croit rien. Les malaises persistent et la tourmentent. Son mari ne cesse de la remonter, tout en s'étonnant qu'une croyante comme elle n'ait pas plus de sérénité en face des épreuves de la vie. « Durant plusieurs mois à venir, l'adjure-t-il, je veux que tes lettres ne respirent qu'un ton de courage et d'espérance. »⁽⁴⁾ Autrement, « ce serait ingratitude et manque de foi. » Il n'hésite même pas à la gronder : elle a tort de se plaindre tout le temps, d'écouter les bavardages de celui-ci ou de celui-là, de se fâcher... « C'est en nous-mêmes, lui rappelle-t-il, et en cherchant les études, les occupations, les amusements qui sont à notre portée, soit que nous soyons riches ou pauvres, que nous pouvons trouver la vie telle qu'elle est pour tout le monde, mêlée de bien et de mal, et très supportable si l'on est modéré. »⁽⁵⁾ N'a-t-elle pas trois des enfants à ses côtés? N'est-elle pas entourée de ses parents et de ses amis? Qu'elle s'arme d'un « bras infatigable... adroit, actif à noircir et barbouiller », pour lui parler d'elle, des enfants, parents, amis et concitoyens. Qu'elle lui redise toutes ses conversations avec chacun des membres des quatre-vingt-dix-neuf familles de Montréal dont il attend des nouvelles. Qu'elle lui décrive les sentiments des personnes d'abord, le local ensuite, « sans compter les églises, prêtres, nonnes, confrères, autres chapitres intarissables d'intérêt pour moi, maintenant que les belles cousines... et les vieux pécheurs... ont pris l'état et métier de dévotes et de dévots. »⁽⁶⁾ Il ne faut pas non plus oublier Saint-Hyacinthe, Saint-Denis, Verchères, Petite-Nation, Saint-

(4) Lettre du 15 septembre 1844.

(5) Lettre du 20 juin 1845.

(6) Lettre du 27 avril 1844.

Benoît. Si la « chère maman » fait cela, elle rendra son mari aussi heureux qu'il peut l'être loin de tous et de toutes. Sans compter qu'elle oubliera de se plaindre. « Il ne faut pas, lui écrit-il un autre jour, prendre l'habitude de se plaindre. Elle nous rend insensibles à ce qui se rencontre d'heureux sur notre passage dans la vie, et beaucoup trop sensibles aux maux dont elle est inévitablement semée pour tout le monde sans exception. »⁽⁷⁾

Certes, Madame Papineau n'a pas tout à fait tort. Quand ce ne sont pas les ennuis d'Amédée, dont l'admission au barreau de New-York se heurte à des obstacles imprévus, qui la préoccupent, c'est une grave maladie de Gustave qui la désespère. La frêle santé de Lactance est un autre sujet d'inquiétude, comme l'éducation des deux filles. Ezilda et Azélie ont un caractère difficile. Papineau le sait, mais il les aime bien, quoique imparfaites, les chères petites, surtout quand elles ne font pas de fautes d'orthographe dans les lettres qu'il reçoit. Qu'elles travaillent à devenir accomplies, sans oublier qu'« il faut faire tous les jours un pas pour ne pas rester trop éloigné du but. »⁽⁸⁾ Leur avenir ? « Je les verrais vieilles filles. . . Si elles avaient le courage de s'y résigner et d'avoir grand'peur de s'éloigner de nous, j'aurais l'égoïsme de le trouver bon. »⁽⁹⁾ Lorsqu'il apprend qu'Azélie est dans un pensionnat des Dames du Sacré-Coeur, le père fronce les sourcils. « Jusqu'à quand ? demande-t-il . . . Ce n'est que pour la chanson qu'elle est là ; ce ne peut être pour la vocation. » Aussi bien recommande-t-il qu'Azélie soit retirée du pensionnat dès qu'elle aura fait sa première communion. « Les idées du monde et du couvent sont très différentes. »⁽¹⁰⁾ Quant à Ezilda, il ne veut point qu'elle soit exposée à avoir un malin mari. « Qu'elle se prépare à rester vieille fille ! » Plus tard, lorsque Papineau sera vieux, elle lui fera la lecture et lui confectionnera des bouquets, à la condition toute-

(7) Lettre du 20 juin 1845.

(8) Lettre du 15 août 1844.

(9) Lettre du 31 décembre 1844.

(10) Lettre du 1er mars 1845. Azélie épousa Napoléon Bourassa et mourut en 1869. Ezilda mourut célibataire en janvier 1894.

fois qu'elle apprenne à aimer la lecture et la culture des fleurs ! La lecture ! Il y a longtemps que l'exilé en a fait pour lui-même l'élément essentiel de la formation. Au séminaire de Québec, il dévorait les livres. A Paris, liseur impénitent, il continue, et quand il ne peut pas en acheter, il les emprunte. Son cabinet de travail, rue de Rivoli, rue du Mont-Thabor ou rue de l'Arcade, en est rempli. « J'ai en ce moment (27 avril 1844), écrit-il à sa femme, plus de mille volumes étalés sur le plancher. J'y suis couché pour étendre plus commodément les bras à droite ou à gauche... C'est beau à voir. » Mais Papineau ne sera pas toujours seul. Il contracte des habitudes dont il ne pourra plus se défaire. Plus tard, il lui faudra une pièce où les dames viendront partager son bonheur « et l'agréments si elles le veulent bien, mais après serment prêté de n'y apporter ni balais, ni plumats, ni bon ordre. »

Rien d'étonnant, dans les circonstances, que le père, intéressé lui aussi à l'avenir de ses enfants, cherche à leur inculquer le goût de la lecture. Le jour où Gustave est rétabli, sa mère songe à l'envoyer au séminaire. Elle pense du reste qu'il a une réelle vocation pour l'état ecclésiastique et ce lui serait une grande consolation d'avoir un fils prêtre. Papineau ne s'y oppose pas; mais il ne croit guère à cette vocation. Surtout, il ne croit pas à la plus grande partie de ce qu'il appelle « l'enseignement clérical ». Si Gustave doit aller au collège, dont l'enseignement essentiel, d'après son père, est la rhétorique et la philosophie, Papineau n'y objecte point. N'empêche que beaucoup de bonnes lectures vaudront davantage que deux ou trois ans à apprendre du grec et du latin. Lui-même doit la maturité du jugement à ses lectures et à l'habitude de vivre avec les grandes personnes. Que Madame Papineau décide sans crainte d'être blâmée. Du moins, comme « chacun se fait une éducation par ses lectures, non par le séminaire », souhaite-t-il « que l'on ne contrarie pas trop Gustave sur le goût qu'il avait pour la lecture. »⁽¹¹⁾

(11) Lettres du 15 août 1844 et du 22 mars 1845.

Au surplus, c'est encore le travail persévérant, assidu, qui est le meilleur gage de succès dans la vie, avec, toutefois, quelques solides qualités. Papineau n'est pas sans se rendre compte qu'Amédée et Lactance, par exemple, « ne sont pas bien aimables, assez hommes du monde, assez déferents à l'opinion des autres, au désir d'être agréables en société. C'est un malheur, pas tout à fait un vice. Ils ont été trop jeunes au collège et le malheur des temps ne les a pas, depuis, initiés aux gaies sociétés dans lesquelles nous avons vécu. » Aussi, le père leur recommande-t-il d'être « doux et complaisants, sans borne et sans fin, pour leur mère et leurs soeurs ». Ainsi apprendront-ils peu à peu à sourire et à être aimables avec d'autres dames. Il ne faut pas perdre confiance. « Quand nous serons tous deux à lécher nos oursons, tu verras, mande-t-il à sa femme, que nous en ferons quelque chose de gentil. » La maman n'a-t-elle pas déjà assez bien réussi avec les fillettes qui sont en train de devenir des demoiselles accomplies ? Et Papineau, aussi taquin que galant homme, d'ajouter : « Quand j'y aurai mis la dernière main, elles seront presque des merveilles. »⁽¹²⁾

Par le ton enjoué qu'elles affichent fréquemment, les lettres de Papineau sont de nature à réconforter l'épouse qui est trop intelligente, d'autre part, pour ne pas s'apercevoir des efforts faits par l'exilé en vue de dominer sa tristesse et ses craintes. Mais la force lui manque : force physique autant que morale. Son mari, qui ne lui en veut pas, ne peut se retenir de constater qu'elle est incapable de « supporter avec assez de force philosophique ou de résignation religieuse (tu aimes mieux celle-ci et moi celle-là) les maux inévitables (ou avec moi ou sans moi). »⁽¹³⁾ C'est que l'éducation et la santé des enfants, ou la sienne propre, ne sont pas les seuls soucis de Madame Papineau. Revenue dans son pays, où, d'après les renseignements que reçoit l'exilé, règnent la gêne et le mécontentement, la pauvre Julie a deux motifs très sérieux d'envisager l'avenir avec appréhension. Elle ne sait

(12) Lettre du 31 décembre 1844.

(13) Lettre du 27 avril 1844.

point si son mari se décidera un jour à rentrer au Canada ou si l'exil définitif sera le sort de toute la famille. En attendant, il faut vivre, et l'on ne vit pas sans argent. Plus tard non plus, en France, aux Etats-Unis ou ailleurs, on ne pourra s'en passer. Grande est donc la gêne, car non seulement le père de famille ne gagne rien, mais il faut lui procurer de quoi subsister.

Au lendemain des événements de novembre 1837 et de sa fuite, Papineau avait pu craindre non sans raison que le gouvernement anglais n'ordonnât la saisie de ses biens. Une fois hors d'atteinte et à l'abri sur le sol français, il ne fut pas pour autant rassuré. Mais, à mesure que les mois passèrent, le danger de la confiscation s'éloigna, puis finit par disparaître. Non seulement les immeubles, en particulier la seigneurie de la Petite-Nation, ne furent pas enlevés à leur légitime propriétaire, grâce surtout à l'influence de certains parents et amis, mais le gouvernement du Canada-Uni laissait dire que Papineau pouvait réclamer les arrérages de traitement dus à l'ancien président de l'Assemblée législative pour plusieurs années antérieures à la première rébellion. Quand il fut manifeste que la Couronne n'engagerait aucune poursuite contre l'homme dont la tête avait été mise à prix, Madame Papineau fit part à son époux des démarches discrètes entreprises pour obtenir le remboursement de la somme. Encore fallait-il procéder avec prudence, prendre garde de brûler les étapes. Trop de hâte risquait de rallumer les haines mal éteintes, de compromettre l'oeuvre d'apaisement à laquelle les esprits les plus sérieux vouaient leurs efforts. Même si le gouvernement du Canada-Uni, où figurait le propre frère de Papineau, Denis-Benjamin, paraissait favorable, en principe, au paiement des arrérages, il n'y procéderait pas sans consulter Londres. Et Papineau de bondir. S'adresser à *Downing Street* ? Rien ne justifiait pareille démarche. Puisque toute idée de poursuite était abandonnée, l'exilé avait la loi pour lui. Les arrérages, au montant de 4,500 livres, devaient donc être payés. Sinon, la seule alternative était d'y renoncer pour toujours. Car Papineau était bien résolu de ne demander aucune faveur

aux « bourreaux » de ses compatriotes, à un gouvernement qu'il haïssait et méprisait, encore plus de ne pas accepter le remboursement de ce qui lui revenait, au prix de son indépendance. Il lui répugnait de penser que cette « vulgaire » question d'argent pouvait être un moyen de l'enchaîner à la politique de qui que ce fût au monde. « J'aime mieux ceux qui ont mis ma tête à prix que ceux qui mettraient à prix mon honneur. »⁽¹⁴⁾

Les semaines et les mois passèrent. En mars 1845, les arrérages n'étaient pas encore payés. Pourquoi ? Julie Papineau, en proie à de vives alarmes, ne pouvait rien dire de plus à son mari, et ce dernier s'étonnait de ne recevoir aucune explication valable. A quoi bon tout le mystère que s'imposaient son cousin Viger et son frère Benjamin ? Là où ceux-ci voyaient peut-être la rançon d'un secret d'Etat, Papineau flairait le jeu d'une « franche duperie ». Rien d'étonnant, car les « ministres » vivaient au milieu de « fripons » qui se jouaient d'eux. Sans doute ils lui envoyaient de l'argent pour faire copier des pièces d'archives, mais c'était plutôt « de la moutarde après le dîner ». Le retard apporté au paiement des arrérages montrait bien « l'ancien mauvais vouloir contre moi partagé même en haut lieu » et lui donnait « une raison de plus pour aimer mieux vivre hors de la portée de ces gens-là. »⁽¹⁵⁾ Un jour, le bruit ayant couru que les arrérages seraient payés au mois de septembre 1844, la « bonne amie » s'était empressée de louer une grande maison, rue Saint-Jacques, à côté de celle où Papineau est né. Voilà ce qu'il ne fallait pas faire, car « c'était donner des armes contre vous et contre moi, laisser croire que nous aimons assez les jouissances du luxe pour que je fusse capable de me relâcher en quoi que ce fût de mes sentiments et de mes ressentiments politiques, sinon pour en jouir moi-même, au moins pour vous en faire jouir. »⁽¹⁶⁾

Furieux à la seule pensée que l'argent pouvait être retenu

(14) Lettre du 27 avril 1844.

(15) Lettre du 20 juin 1845.

(16) Lettre du 31 décembre 1844.

« comme moyen d'influence » sur sa conduite à venir, que le gouvernement après avoir reconnu la dette, retardait de l'acquitter, pour contraindre l'exilé à le servir, Papineau retrouvait sans peine son intransigeance de jadis et cette fixité des principes qui le condamnait, de son propre aveu, à une vie de persécution. Il ne se rapprocherait jamais de ce gouvernement, tant qu'il y aurait une question d'intérêt entre les deux. En attendant, écrivait-il à sa femme, « cette injustice est le principal obstacle à ce que je rentre au Canada où j'aurais pu fuir la vie publique, si elle me paraissait sur les lieux aussi contraire à l'intérêt général comme, de loin, elle me semble l'être, où, au moins, dans l'intérêt de ma famille, j'aurais pu améliorer mes propriétés. »⁽¹⁷⁾

Il ne fallait donc pas compter sur le remboursement prochain des arrérages. De fait, c'est en 1846 que le cabinet Draper consentit à payer les 4,500 livres réclamées par Papineau, trop tard pour permettre à celui-ci de compléter, à Paris même, sa bibliothèque, d'acheter en France des arbres fruitiers, des plantes d'agrément, des graines de jardin et de prairie, comme il en avait eu l'intention. Somme toute, l'ancien chef des Patriotes n'avait jamais abandonné tout à fait l'espoir de revenir au Canada. Dès juillet 1839, il aurait pu obtenir la permission d'y rentrer. La même occasion lui avait été offerte au début de 1844. Sa femme l'avait imploré de la rejoindre, l'assurant que tous ses amis réclamaient son retour. Papineau n'était pas de cet avis, quoiqu'il eût le coeur broyé de voir s'éloigner le moment où il pourrait être avec les siens. Mais l'heure n'avait pas encore sonné et il ignorait si elle sonnerait jamais. Comment pouvait-il quitter la France, « civilisation des nations dans les temps modernes », pour aller vivre dans un pays divisé où sa seule présence rendrait plus profonde la scission entre les Canadiens ? Tout au plus prenait-il l'engagement d'attendre pour voir si l'adoption de bonnes lois rendrait « le Canada habitable pour quelqu'un qui aime ses droits et libertés aussi passionnément que moi . . . , s'il y avait quelque sens et sincérité

(17) Lettre du 15 juillet 1845.

dans le système responsable » promis par le gouvernement anglais.⁽¹⁸⁾ En attendant, il était bien convaincu que tout cela était « fourberie et mensonge ». Les Canadiens souffraient. Mais il y avait eu un temps où ils souffraient davantage, et « ils ne se déshonoraient pas, ne se livraient pas, n'adulaient pas leurs oppresseurs. »

Ayant ainsi résolu de ne pas mettre fin à son exil avant d'avoir la certitude de pouvoir vivre dans un pays pacifié, sinon libre, Papineau ne simplifiait pas le problème des ressources matérielles dont lui-même et sa famille avaient besoin pour vivre. Les arrérages, en admettant qu'ils eussent été payés sans délai, n'auraient pu les mener très loin. Mais il y avait le vaste domaine de terres arables et boisées, de cours d'eau et de lacs, sur la rive nord de la rivière des Outaouais; cette seigneurie de la Petite-Nation que Papineau père, mort en juillet 1841, avait cédée à Louis-Joseph au moment de son mariage. Neuf cents personnes y vivaient quand la rébellion avait éclaté. Elles étaient maintenant trois mille, car les colons, venus de l'est, avaient de plus en plus tendance à gagner la région de l'Ottawa. Mais nombreux les censitaires qui ne payaient point. Ce n'est pas Papineau qui pouvait, à distance, obtenir facilement qu'ils s'acquittent de leurs dettes, percevoir les rentes, procéder à d'autres concessions, donner à bail les coupes de bois. Aussi bien avait-il songé, dès son arrivée en France, à vendre la seigneurie. Il comptait pour cela sur le fidèle John-Arthur Roebuck qui accepta de faire la chasse aux acheteurs, en Angleterre. Encore fallait-il que l'exilé eût l'état détaillé du domaine : superficie des terres concédées et des terres vacantes, estimation des revenus, montant global des arrérages, étendue et nature des cours d'eau ou des lacs, perspective de couches minérales. Ces renseignements, il ne cesse de les réclamer dans chacune de ses lettres qu'il compare à de « longissimes sermons ». Mais personne ne s'empresse de les lui fournir, pas plus que Roebuck ne semble mettre de zèle à découvrir un acheteur, comme si tout le monde voulait faire échec à un projet de vente qui entraînerait l'abandon définitif de la

(18) Lettre du 27 avril 1844.

carrière politique. Papineau insiste. S'il trouve un acheteur au prix de 25 ou de 30.000 livres, il vendra. Et si la vente se fait — lui-même le reconnaît — elle sera « l'expression des plus décidées de mes convictions que jusqu'à la prochaine guerre, tout est précaire, sans valeur, sans jouissance au Canada, parce que la vie politique la plus odieuse que je connaisse au monde y empoisonne la vie sociale la meilleure que je connaisse au monde. »⁽¹⁹⁾ Ce n'est pas par caprice que Papineau veut vendre la Petite-Nation. « J'aime la propriété foncière de préférence et la mienne en particulier par amour, par respect et reconnaissance pour les peines, les travaux qu'y ont soufferts mes chers père et mère. »⁽²⁰⁾ Du reste, est-ce que son frère Benjamin ne cherche pas aussi à vendre son propre fief ? Son neveu, Louis Dessaulles, n'a-t-il pas également l'intention de disposer de sa seigneurie de Saint-Hyacinthe, prétendant qu'il n'aura pas de mal à trouver un acheteur parmi les capitalistes anglais ? Lui-même n'en a pas encore découvert par l'intermédiaire de Roebuck et il attend, pour aller à Londres, que se montre l'oiseau rare. Encore une fois, seule la situation politique du Canada le pousse à vendre. S'il y parvient, il placera ses capitaux aux Etats-Unis afin d'avoir des ressources qui ne seront pas « sous le contrôle et la convoitise de ceux qui haïssent quiconque aime le Canada et y est aimé », dans un pays « dont le gouvernement immoral prépare de nouveaux troubles. »⁽²¹⁾ Il est parfois enclin à penser, comme on le lui écrit, qu'il pourrait être utile à la direction des affaires publiques, surtout quand il n'aurait plus de censitaires à aider, en bon seigneur qu'il fut toujours. Mais, confie-t-il à sa femme dès le 15 septembre 1844, « il ne s'agit pas pour moi de savoir si je peux protéger personne, mais si je peux être protégé, si, à mon égard, les lois ne sont pas muettes. » Il ne saurait oublier que « deux fois la populace étrangère, poussée par l'oppresseur étranger, a tenté d'attaquer ma maison, d'égorger ma femme et mes enfants

(19) Lettre du 31 décembre 1844.

(20) Lettre du 31 décembre 1844.

(21) Lettre du 31 janvier 1845.

avec moi. » Voilà pourquoi l'avenir des siens et celui du Canada lui apparaissant de loin sous un aspect aussi lugubre, il juge préférable de placer ses capitaux aux États-Unis, voire en France. « Nous nous réunirons, mon amie, nous nous réunirons dans quelques mois, écrit-il encore, le 27 avril 1844. Je crains que ce ne soit aux États-Unis plutôt qu'au Canada. » Au fond, à mesure que les mois s'écoulent, et avec l'espoir qu'il finira par vendre sa seigneurie, Papineau est moins hostile à l'idée de retourner vivre dans son pays, au milieu de ses enfants, de ses parents et amis. C'est du moins ce qu'il désire secrètement, même si les êtres qui lui sont chers sont livrés à « l'exploitation d'un gouvernement injuste, avilissant », même si, en prévision des dangers qui accompagneront la séparation nécessaire d'avec les oppresseurs, il souhaite, dans l'intérêt de ses enfants, avoir ses biens partout ailleurs qu'au Canada.⁽²²⁾ Aussi, va-t-il jusqu'à envisager l'idée de vivre tantôt au Canada, pour jouir de la présence de ses parents et amis, tantôt aux États-Unis, pour jouir de la liberté qu'il aime, qui n'a jamais existé et n'existera jamais au Canada aussi longtemps que celui-ci sera une colonie anglaise.⁽²³⁾ Qu'est-ce qui l'empêcherait de posséder une ferme modèle chez l'Oncle Sam, de publier un journal à Montréal et... d'occuper un siège au Parlement canadien ?

Sans perdre l'espoir que Roebuck finira par lui trouver un acheteur en Angleterre, Papineau ne renonce donc pas à retourner dans sa malheureuse patrie. Il lui arrive même d'oublier son projet et son espoir, par exemple le jour où il apprend que sa femme a loué une grande maison dans ce Montréal qu'elle préfère. Or, au dire de l'époux, les alarmes qu'elle a éprouvées dans cette ville sont le principe de la faiblesse morale et physique dont elle est travaillée. La nouvelle ne lui est donc pas agréable, mais il écrit à la « bonne amie » d'y rester jusqu'à ce qu'il aille la rejoindre. Toutefois, ce n'est pas à Montréal qu'il voudra demeurer. « J'ai de l'aversion à rester dans

(22) Lettre du 1^{er} mars 1845.

(23) Idem.

Montréal à cause de la stupide brutalité du pouvoir militaire toujours lancé contre mes compatriotes, et de l'infâme partialité du gouvernement. » S'il demeure au Canada, ce n'est pas à Montréal qu'il se fixera, mais soit dans sa seigneurie, s'il ne la vend pas, soit à Saint-Hyacinthe ou à . . . Saratoga.

Dans l'intervalle, il faut vivre, tâcher d'avoir son pain de chaque jour. Pas de dépense inutile ! Tout grand seigneur qu'il ait été et qu'il soit demeuré, dans ses manières et dans ses goûts, Papineau sait se plier aux circonstances. Les quelques milliers de francs, qu'on lui envoie de temps en temps, et qui proviennent des revenus plus ou moins aléatoires de la seigneurie, suffisent à ses besoins modestes, surtout après le départ de Lactance qui, lui, était « gêné sur l'habit et la vie. » Les seules dépenses « somptuaires » que l'exilé se permette sont des achats de livres — et très peu encore — ou les honoraires des copistes dont l'aide lui est indispensable dans ses recherches aux Archives de la Guerre et de la Marine. Car Papineau ne renonce pas à poursuivre son *Histoire de l'insurrection du Canada*, dont un seul chapitre a paru dans la *Revue du Progrès*, ni même à écrire une histoire de sa patrie. En tout cas, il fait une abondante moisson de documents, pour son propre compte d'abord, puis, durant les derniers mois de son séjour en France, pour celui du gouvernement canadien. Rares sont les jours où il ne consacre pas de cinq à six heures à des recherches dans les bibliothèques et les dépôts d'archives. C'est ainsi, notamment, qu'il a pu copier ou faire copier plus de 5.000 pages qui « sont du plus grand intérêt pour l'histoire de la colonisation au Canada. » Or Viger, qui le sait, « ne trouve pas le moyen de le faire prier, de la part du gouvernement qu'il prétend diriger, au moyen (sic) de quelques fonds modiques, d'en faire copier 15.000 ! » Le même Viger n'ignore pas « avec quel amour et succès » Papineau a formé la bibliothèque de l'Assemblée législative. Rien ne serait plus facile que d'enrichir cette bibliothèque par des achats massifs de livres, à Paris. Viger n'y pense pas. Le gouvernement pourrait, d'autre part, fonder à peu de frais des bibliothèques

de paroisse et confier à Papineau le soin d'acheter les livres. Viger n'y pense pas. Les gouvernements de plusieurs États de la grande République américaine y pensent eux, utilisant, à cette fin, qu'il s'agisse de livres ou d'archives, les services de douzaines de correspondants. Et Papineau de tirer ce qu'il croit être la conclusion logique de la conduite tenue à son égard : « Quand je vois qu'il (Viger) ne sait pas se servir de moi pour les choses où, durant mon exil, j'aurais pu être utile à mon pays, pourquoi penserais-je qu'il sait choisir et utiliser, dans le pays, les talents qui sont à sa portée ? »⁽²⁴⁾ Mais Viger a une excuse : il n'est pas libre. Tant pis ! Papineau n'en fréquente pas moins les bibliothèques et les dépôts d'archives, dont les portes lui sont largement ouvertes. C'est ainsi qu'il s'est présenté chez les Jésuites. Les Pères l'ont reçu fort aimablement, lui ont accordé le libre accès à leurs archives où abondent les documents relatifs au Canada. Bientôt, l'exilé ne parle plus que de ses « bons amis les Jésuites ». Il s'indigne des attaques violentes dont ils sont l'objet dans le roman d'Eugène Sue, *Le Juif-Errant*, que publie en feuilleton le *Constitutionnel* : « Je les défends dans le monde. Auprès d'eux, je défends l'Université ; car, comme tous les Français, les uns et les autres sont trop violents pour conserver, je ne dis pas de la charité, mais même de la justice pour leurs adversaires. »⁽²⁵⁾

Quand il a bien travaillé cinq ou six heures, sinon davantage, à moins d'avoir visité une clinique, un hospice, un hôpital pour malades mentaux — souhaitant en passant que quelque chose se fasse au Canada « pour soulager la plus amère des infortunes » — il dîne au restaurant, seul ou avec des amis. En principe, il se réserve deux soirées par semaine, pour lire et écrire, dans le calme de son logis, jusqu'à une heure avancée de la nuit. Les autres soirs, il est invité ou il s'invite chez des Français, des Anglais, des Américains. Une fois la semaine, c'est la partie de cartes chez les Pouqueville, tous les mercredis, le tric-trac ou les échecs chez La Mennais. Et l'amitié du déjà

(24) Lettre du 1er mars 1845.

(25) Lettre du 15 novembre 1844.

célèbre écrivain pour le Canadien s'est accrue depuis que ce dernier n'a pas manqué de lui rendre visite chaque semaine, dans sa prison, en 1841.⁽²⁶⁾ Parfois encore, c'est une veillée chez Lafitte, quand ce n'est pas chez Béranger, Louis Blanc, ou les Lafayette, voire chez monsieur de Gobineau qui s'intéresse aux Indiens d'Amérique. De temps en temps, le besoin de « changer d'air » ou de se documenter, sinon l'appel d'un ami, l'entraîne à courir les routes de l'Île-de-France.

Somme toute, Papineau continue de tirer le meilleur parti de son exil. Ses plus grandes joies, ce sont encore celles que lui procurent les lettres qu'il reçoit du Canada ou celles qu'il éprouve en écrivant à sa femme. « A mon âge, je sais bien que la vie ne peut me donner que de faibles joies et de vifs chagrins pour tout ce qui peut m'arriver personnellement », confie-t-il un jour à sa fidèle correspondante.⁽²⁷⁾ Du reste, il n'est plus très loin de la soixantaine. Or, il en est convaincu, « après l'âge de cinquante ans, les personnes raisonnables et fortement éprouvées . . . peuvent bien être indifférentes à vivre ou à ne pas vivre quand elles ne pensent qu'à elles-mêmes. Mais avoir des enfants rattache à la vie. » Même si l'avenir lui paraît sombre, même s'il redoute des commotions politiques, il ne cesse de caresser l'espoir d'une réunion plus ou moins prochaine avec tous les siens, peut-être pas au Canada, sans doute pas à Montréal, mais, sait-on jamais ? à la Petite-Nation. Il y a déjà pensé et, le 15 septembre 1844, en prévision d'un retour possible dans la seigneurie, il a demandé à sa femme quel serait l'endroit le plus avantageux pour y bâtir une confortable demeure : là où son père s'était jadis établi ? sur le Cap ? sur la terre de Benjamin, près du moulin ? Mais Julie Papineau n'est guère enthousiaste à l'idée de vivre à la campagne. Elle imagine que son mari voudrait la « mettre à la tête d'une maison nombreuse. » Aussitôt, il la rassure. S'il a posé la question, c'est

(26) Poursuivi, en 1840, en raison de ses attaques contre le gouvernement de Louis-Philippe et de ses théories socialistes, La Mennais fut condamné à un an de prison.

(27) Lettre du 15 septembre 1844.

uniquement parce qu'il voudrait se livrer à la vie de famille, hiver et été, sur sa seigneurie, y mener une existence « économique » et paisible, consoler les siens des jours d'épreuve qu'ils ont soufferts. Il ne désire rien de plus, ayant appris à se passer sans regret de beaucoup de jolies choses qu'il saurait goûter aussi voluptueusement que quiconque, s'il les obtenait « sans le sacrifice d'aucun noble sentiment. » Car Papineau aime à poser au philosophe souriant et indulgent, sauf en . . . politique. Les épreuves n'ont pas fait de lui un misanthrope. Il regarde la vie avec complaisance. Sans doute, « le monde va toujours dégénéral, depuis les jours de Salomon et d'Homère qui l'ont écrit sincèrement, jusqu'au temps des vieillards de nos jours qui le répètent sérieusement; mais les jeunes gens n'en veulent rien croire, ni moi non plus qui reste toujours jeune. »⁽²⁸⁾ Et s'il reste jeune c'est que l'amour emplit son cœur; aucun de ses proches n'en est exclu, pas même, pas surtout sa belle-mère qu'il chérit et respecte comme sa propre mère. « Il est vrai, ajoute-t-il, qu'on ne trouve pas tous les jours des personnes aussi parfaites qu'elle et moi. »

Papineau n'est donc rien moins qu'égoïste. S'il caresse tant de projets pour un avenir incertain, c'est qu'il veut travailler au bonheur de sa famille et de ses amis, être encore utile, si possible, à ses compatriotes, à son pays. Apprend-il qu'un certain général Chasse-non a lancé, en Belgique, une industrie qui permet de fabriquer d'excellents vins, vinaigre et eau-de-vie avec des bleuets, il projette d'aller le voir pour apprendre le procédé et l'introduire au Canada. Ses bons amis les Jésuites veulent se dévouer à l'enseignement et s'irritent des obstacles qu'ils rencontrent en France. Or ils sont en train de négocier avec les Messieurs de Saint-Sulpice en vue d'établir un collège à Montréal. Papineau les y encourage avec enthousiasme, car si les Jésuites parviennent à leurs fins, ils apporteront au Canada un cours classique avec les derniers perfectionnements, y compris des exercices réguliers de gymnastique. L'initiative serait des plus heureuses, les exercices physiques étant absolument négligés en ce pays. Et les

(28) Lettre du 13 mai 1845.

exercices physiques « tendent non seulement à fortifier la santé, mais aussi à donner à l'homme un certain degré de confiance en ses forces et d'aptitude à s'en servir. » Comme seule « la force résoudra les difficultés qui existent, au Canada, entre pillards (les Anglais) et pillés (les Canadiens), rien de ce qui peut être une aide au jour du besoin, pour ceux-ci, ne doit être négligé. » Il faut donc souhaiter que les disciples de Loyola réussissent.⁽²⁹⁾ Ainsi, qu'il le veuille ou non, Papineau revient toujours à la politique. Pouvait-il en être autrement ?

Qu'il s'agisse du passé ou du présent, de l'avenir de son pays ou de son propre sort, l'exilé est en quelque sorte contraint d'étudier les problèmes et d'en rechercher la solution sous l'angle de la politique. Pendant un quart de siècle, il a été mêlé de trop près à la vie publique, il y a joué un trop grand rôle, la dominant par son éloquence passionnée et la hardiesse de ses vues, pour ne plus s'y intéresser à compter du jour où il en est sorti contre son gré. L'influence, bonne ou mauvaise, qu'il a exercée n'est pas de celles qui s'oublient aisément. Aussi bien, est-ce la politique canadienne et, par ricochet, la politique anglaise qui tiennent la première place dans sa correspondance, même s'il en est parfois excédé au point de prendre l'engagement de ne plus échanger, avec la pauvre Julie, un seul mot de politique. Qu'il écrive à sa femme, à l'un de ses fils, à son frère ou à ses amis, il ne cesse de poser des questions, de rappeler les événements d'hier pour se justifier, de donner son avis sur les hommes et les faits, de tirer des conclusions, voire de prophétiser.

Lorsque sir Charles Bagot mourut, le 19 mai 1843, son successeur, sir Charles Metcalfe, était nommé et en fonction depuis près de deux mois. Le nouveau gouverneur ne concevait pas le rôle du représentant de Sa Majesté Britannique comme celui d'un homme à qui un parti, fût-ce celui de la majorité, dicterait le choix des fonctionnaires et imposerait sa volonté sous la menace de ne pas collaborer à l'administration de la chose publique. Il n'entendait pas re-

(29) Lettre du 15 novembre 1844.

noncer totalement à l'exercice de la puissance exécutive. Pour tout dire, Metcalfe n'admettait pas le principe du gouvernement responsable tel que les réformistes canadiens entendaient l'appliquer et que Londres même semblait résigner à le tolérer. Il ne se cacha pas pour le faire comprendre à ses « ministres », aux applaudissements des *tories* et des « vieillards malfaisants » du Conseil législatif, dont la réunion, proclamait Papineau, était « le cauchemar qui étouffe le pays. »⁽³⁰⁾ Résolu de ne pas céder devant l'attitude dictatoriale du gouverneur, La Fontaine démissionna, et tout le cabinet avec lui. Sans paraître le moins du monde impressionné, Metcalfe remit le pouvoir à un conseil exécutif composé de Daly, Draper et Viger, comptant sur celui-ci pour rallier les Canadiens français et diviser les réformistes qui faisaient bloc autour de La Fontaine.

Denis-Benjamin Viger était un vétéran des luttes constitutionnelles. Lieutenant de Papineau, dont il était le cousin germain, jusqu'aux jours tragiques de la révolte, il n'avait pas échappé à la prison. Acquitté, il s'était de nouveau lancé dans l'arène politique au lendemain de l'Union. Pour quel motif, animé par quel sentiment, le septuagénaire qu'il était devenu acceptait-il maintenant de servir sous les ordres de Metcalfe? C'est la question que se posait Papineau. Était-ce par amour-propre? par vanité? par patriotisme? L'exilé cherchait à comprendre, sans trop s'indigner encore. « Si Monsieur Viger avait une morale politique aussi sévère que sa morale privée, il serait parfait. » Quant à Metcalfe, écrivait-il à sa femme, il n'était que « l'instrument obligé » de lord Stanley. Toutes ses paroles n'étaient qu'insultes et menaces, tous ses actes arbitraires, sans conseil, contre la loi. Les anciens gouverneurs avaient tous « pu et voulu plus que lui le bien des Canadiens, car quoiqu'ils fussent les instruments chargés de les dénationaliser et qu'ils s'y fussent employés pendant quatre-vingts ans, ils étaient sous un régime légal qui les obligeait à respecter les privilèges propres des Canadiens français. » Mais l'Union est un « acte de pillage, de dégradation politique pour le

(30) Lettre du 15 novembre 1843.

Bas-Canada » et il a pour objet d'« anglifier » les Canadiens. Mieux vaudrait cent fois que ceux-ci fussent américanisés. Un homme d'État éclairé et libéral, poursuivait le tribun, ne pouvait pas « approuver l'infâme Acte d'Union et les conditions iniques dont il est entouré. »⁽³¹⁾ Si, encore, Metcalfe recherchait le concours des plus honnêtes gens ! Au contraire, il s'appuie sur ceux qui ont tout fait pour provoquer la guerre civile, sur des êtres odieux comme Molson et ses amis, sur un Moffat, sur un « misérable » McNab. Et c'est Londres qui tire les ficelles ! Non : aussi longtemps que le Canada sera une colonie, il est voué à la souffrance, un peu plus ou un peu moins. Au surplus, la séparation d'avec l'Angleterre est fatale, car les Américains aussi désirent que les Britanniques s'en aillent. En attendant, que les Canadiens ne fassent pas aux gouverneurs une position facile. C'est dans l'Assemblée et dans un Conseil législatif élu que la puissance réelle doit exister. Le jour où le gouverneur comprendra cela, lui, Papineau, sera prêt à le servir. Car, Viger ayant échoué dans sa tentative de gagner à sa politique de conciliation quelques Canadiens français influents, le bruit a couru qu'on irait chercher l'ancien chef patriote à Paris. Or, dans les circonstances, Papineau ne pourrait être qu'un opposant. Avec des sentiments inflexibles comme les siens, il risquerait de faire tort à son pays, d'être un obstacle aux tentatives de conciliation. Sans doute souhaite-t-il que ces dernières réussissent, mais il est persuadé de l'inutilité des efforts faits dans ce sens par l'honnête Viger. S'il se trompe, rien ne l'empêchera de faire son choix « entre l'exil perpétuel ou la participation à des souffrances et humiliations communes. »⁽³²⁾

Pendant ce temps, les événements se précipitent au Canada. Le 23 septembre 1844, Metcalfe dissout les Chambres et ordonne des élections générales qui ont lieu un mois plus tard. Le cabinet Draper-Viger, dont fait partie, au titre de commissaire des Terres de la Couronne, le propre frère de Papineau, Denis-Benjamin, est honteuse-

(31) Lettre du 27 avril 1844.

(32) Lettre du 31 juillet 1845.

ment battu. Ecrasés dans le Haut-Canada, les réformistes remportent une éclatante victoire dans le Bas-Canada, sous la bannière de La Fontaine, en dépit des intrigues du gouverneur qui n'a pas craint de prendre part à la lutte. Et Papineau de penser : « Le but de l'Angleterre est pleinement atteint : une province est en opposition plus tranchée que jamais à l'autre, et toutes deux seront ainsi faibles et flétries, dociles à toutes les expérimentations que l'on voudra tenter. » Voilà pourquoi Metcalfe persiste à conserver le cabinet Draper-Viger. La maladie grave, dont il est atteint, ne l'arrête pas. Car le gouverneur est malade; mais, Papineau en est convaincu, il « prétend vivre et mourir à son poste. » L'exilé déplore « le malheur d'un pays dont la politique dépend de l'état de santé d'un seul homme rongé de chancre. » Il s'étonne que tant de ses parents et amis aient une si grande admiration pour « celui qui vous régit et vous régente à la baguette. »⁽³³⁾ Ce pauvre Viger se sacrifie pour un parti qui ne lui en sait pas gré. Il s'expose ainsi à ce que le reste de ses jours « soit abreuvé de chagrins et d'humiliations. » Et c'est, aux yeux de Papineau, pensant alors à lui-même, un motif de plus « pour un homme qui n'a jamais été mû par un sentiment d'avancement personnel, de rentrer dans la vie publique quand il est aussi clair qu'il n'y a nul moyen d'y faire du bien. »⁽³⁴⁾ Certains de ses compatriotes croient encore au gouvernement responsable ? Ce dernier ne signifie rien du tout. C'est « bien plus une folle chimère entre les mains de Viger et de mon frère, soutenus par un gouverneur qui les hait et ne se sert d'eux que pour créer des divisions entre les Canadiens. . . . que ne le serait toute autre combinaison imaginable. » Eux et leurs amis sont imposés au Bas-Canada, qui les rejette, par le Haut-Canada et le gouverneur. « Leurs intentions sont pures, je le sais, mais leur position est fausse et précaire. » Si Papineau rentrait au pays, il ne pourrait que les blâmer vertement, comme il blâme Amédée, Gustave et son neveu Dessaulles de les approuver. Celui-ci, par exemple, ferait

(33) Lettre du 31 décembre 1844.

(34) Lettre du 31 janvier 1845.

mieux de s'occuper moins de politique, de terminer ses transactions et de se marier au plus vite ! Jamais encore, affirme l'exilé, les Canadiens « n'ont exprimé aussi fortement que dans les dernières élections leur haine contre la domination de leurs bourreaux. » Toutefois, « le Parlement actuel est bien celui que l'Acte d'Union avait en vue lorsque lord Russell disait qu'il ne fallait pas compter les hommes, mais les apprécier, que c'était pour le bonheur des Canadiens français qu'il fallait les placer sous le contrôle de la race plus énergique et plus éclairée des Anglo-saxons. »⁽³⁵⁾

A ce moment-là, Papineau n'est pas loin de donner raison à La Fontaine dont l'opposition, pense-t-il, finira par mener à la séparation d'avec la Grande-Bretagne. Il blâme ses fils de censurer amèrement les vues du chef réformiste, « puisqu'elles sont un peu plus de l'opposition, quoique trop faible encore, contre l'Angleterre. » Et c'est ainsi qu'on pourra organiser le mécontentement d'une façon permanente, de manière à dégoûter la Grande-Bretagne de sa colonie ! Surtout « que les Canadiens ne s'entre-déchirent pas ! » Quant à lui, il est résolu de connaître la tournure que prendra la session avant de décider s'il reviendra au pays. Or c'est précisément au cours de cette session de 1844-45 que La Fontaine, après avoir obtenu une amnistie partielle deux ans plus tôt, va faire voter une amnistie générale pour tous les rebelles, y compris les déportés d'Australie. Papineau s'était juré de ne pas revenir au Canada avant eux.

Quelques semaines après le départ de sa famille, Papineau avait envisagé son retour possible. « Je serais plus vite au Canada, confiait-il à sa femme, si j'étais sûr d'être dispensé de recommencer la vie d'inquiétude que j'y ai menée, si l'on voulait me permettre de jouir plus que je n'ai pu le faire de la vie de famille, d'amitié et d'étude. »⁽³⁶⁾ Au printemps de 1845, tout indique que l'exil tire à sa fin, même si la vente de la seigneurie reste encore à l'état de projet. Papineau, toutefois, voudrait bien pouvoir voyager un peu. Il pense surtout — et de

(35) Lettre du 31 décembre 1844.

(36) Lettre du 15 novembre 1843.

puis longtemps — à l'Italie et à la Suisse. Ses bons amis les Jésuites lui ont promis des lettres pour leurs Pères de Rome, « ce qui me donnera les facilités de voir au mieux toutes les pompes ecclésiastiques, et de vous édifier de leurs récits au retour. »⁽³⁷⁾ Mais il lui répugne de voyager seul. Sur les entrefaites, un compagnon se présente, un Anglais du nom d'Atkinson, qui lui fait faux bond à la dernière minute. Et voilà qu'arrivent à Paris, le 21 décembre 1844, de grands amis, les Judah.⁽³⁸⁾ Madame Judah est sa cousine. Le mari est fortuné; il s'est même montré fort généreux pour Papineau et lui a fait des avances d'argent qu'il n'a pas l'intention de réclamer avant le paiement des fameux arrérages. Il lui en fera d'autres très volontiers pour permettre à son cousin par alliance de visiter l'Italie. Mais Papineau hésite à emprunter les cent livres que coûtera le voyage. En attendant, les Judah et lui ont pris un appartement au 7, rue de l'Arcade, à mi-chemin entre l'« éblouissante et somptueuse » église de la Madeleine et la « simple et touchante » Chapelle expiatoire. Ensemble, ils visitent Paris et ses environs, fréquentent les musées et les théâtres. Il leur arrive même d'aller au bal de l'Opéra. Et pourtant, au dire de plusieurs, c'est une scène scandaleuse de voir « tant de masques, dont plusieurs costumés en diables, se précipiter, à la vive course, des loges dans le parterre pour s'y plonger dans l'entraînement et le vertige de danses enivrantes comme valse, galops, polkas, partagées par trois mille possédés hurlant et grimaçant sur tous les tons les plus sauvages. » La curiosité de Madame Judah est plus forte que la crainte. « Puisque l'on est à Paris, il faut aller une fois au bal de l'Opéra. » Papineau n'y objecte point, tout en faisant mine de s'étonner que sa cousine soit « bien tourmentée aussi du désir d'assister à chacune des pieuses solennités de la Semaine Sainte à Rome, d'embrasser la pantoufle du Pape et d'avoir sa bénédiction dans une audience particulière à part celle du jour de Pâques *Urbi et Orbi*. » Pour la rassurer, Papi-

(37) Lettre du 1^{er} novembre 1844.

(38) Il s'agit vraisemblablement de Henry Judah (1808-1883) qui fut président de la Banque d'Epargne.

neau lui affirme que le carnaval est plus fou et licencieux à Rome qu'à Paris, ce qui n'empêche pas « les masques des jours gras de prendre, à la fin du carême, les masques et les processions des confréries de pénitents et d'escamoter alors les bénédictions papales après avoir, quelques semaines plus tôt, escamoté des bourses ou filé de galantes intrigues. » Et le philosophe de conclure : « Ainsi va le monde dans toutes les grandes villes de l'Europe. »⁽³⁹⁾

De fait, les trois amis avaient bien l'intention de passer la Semaine Sainte à Rome, « d'y laver, à cette époque de grâces spéciales et abondantes, les peccadilles parisiennes. » Le voyage devait durer trois mois. « Au retour, écrivait Papineau, je partirai pour l'Amérique, par l'Angleterre pour sûr, si j'ai l'espoir d'y vendre ma seigneurie, et peut-être même si je n'ai pas cet espoir. »⁽⁴⁰⁾ M. Judah tient autant que sa femme à avoir une audience du Pape, et Papineau, qui a des lettres de recommandation pour plusieurs cardinaux, tient à les accompagner chez le Saint Père. « Après que j'aurai embrassé sa mule bénie, mande-t-il avec irrévérence à sa correspondante attentive, mon embarras sera de défendre mes lèvres sanctifiées contre les attaques de jolies dévotes. Il faut se ménager des ressources pour ses vieux jours, et, quand l'on ne peut plus être embrassé pour soi, l'être comme pèlerin revenant de Rome, offrant des lèvres un peu pâles et séchées, mais qui, ayant touché la mule du Pape, devront être plus appétissantes, pour de vraies dévotes, que celles des jeunes gens si peu sages d'aujourd'hui ! » Ayant su que Julie et Ezilda sont malades d'avoir pris froid à l'église, il les taquine l'une et l'autre : « Si le Pape m'offre des indulgences, à Rome, je ne manquerai pas d'en demander la plus grande part pour ma meilleure moitié plutôt que pour moi qui n'ai rien à me reprocher sous le rapport, au moins, de la santé, et qui heureusement la conserve imperturbablement tout comme mes principes politiques. »⁽⁴¹⁾

(39) Lettre du 31 janvier 1845.

(40) Lettre du 1er mai 1845.

(41) Lettre du 22 mars 1845.

En fin de compte, c'est à Paris que la Semaine Sainte se passe. Le lundi de Pâques, les voyageurs sont en route pour Marseille où ils prennent le bateau à destination de Naples d'où, le 8 mai, ils gagnent la Ville Éternelle. Papineau n'a pas manqué d'écrire à sa femme dès l'arrivée à Naples. La longue lettre s'est perdue ou a été détruite, de même que celle où il a fait le récit de l'audience du Saint Père. Aussi bien, est-ce dans sa lettre du 13 mai 1845 qu'il faut aller cueillir les impressions du voyageur qui n'est plus à l'âge des grands enthousiasmes, dont le regard perçant a l'habitude de saisir vite le bon et le mauvais côté des choses.

Avant de quitter Naples, Papineau et les Judah ont fait l'ascension du Vésuve et ils sont restés, de deux heures de l'après-midi à minuit, à contempler le volcan « dans un de ses moments de colère et d'agitation. » Puis ils se sont dirigés vers Rome, employant, pour faire ce trajet, comme, du reste, tout leur voyage jusqu'en Suisse, non pas la diligence, mais une voiture de louage. Papineau observe, questionne et note. Il est vite conquis par la splendeur des monuments, par la grâce des paysages, par la beauté du ciel, par la limpidité de la lumière, la fertilité du sol et la douceur du climat. Mais le spectacle que lui offrent les Italiens le déçoit. « Ils sont presque nus et ne souffrent pas du froid; ils vivent d'un peu de macaroni et ne désirent pas plus; ils dorment douze heures et plus sur vingt-quatre et se croient heureux. » Le profond engourdissement des corps et des esprits l'étonne chez les « descendants de ceux qui ont donné le spectacle de la plus grande force de volonté et de courage invincible que le monde ait jamais connue. » En dépit de tous les avantages qu'il possède, le pays offre partout le spectacle « de la mendicité la plus dégradante, la plus générale qui se puisse voir. » L'éclat le plus brillant voisine avec la misère et l'avilissement universels, surtout dans le royaume de Naples et les États de l'Église. Et Papineau d'en attribuer la faute aux institutions, tout en se gardant bien d'exprimer son opinion aux Italiens qu'il rencontre. Quand il est à Rome, par exemple, où il admire les plus grands miracles de l'art : le Colisée et Saint-Pierre, il ne parle

que de ce qu'il y voit de beau et de bon. Il se tait sur le reste. Il ne se croit pas tenu à autant de discrétion lorsqu'il écrit à sa femme. C'est ainsi qu'après avoir noté sans surprise que Saint-Pierre a coûté trois cents millions, il se demande si ces trois cents millions ont été dépensés pour que les vastes degrés de la basilique servent en permanence de piédestal aux « trois cents mendiants et plus qui y assiègent les voyageurs au milieu du luxe princier des équipages des cardinaux. »⁽⁴²⁾

Quoi qu'il en soit, Papineau est heureux d'être en Italie, de parcourir Rome, Florence, Venise et Milan. Il sait, après tout, quand la passion politique ne l'aveugle point, faire la part des choses. Sa santé est excellente. Il ne ressent aucune fatigue. Levé avant ses compagnons, il marche quand ils marchent, il galope quand ils s'arrêtent et se reposent. Le voyage, qui se poursuit sans encombre jusqu'à Genève, puis de Genève à Bâle, puis le long du Rhin jusqu'à Cologne et en Belgique, lui « fait aimer plus que jamais la liberté. »

La liberté ! En conscience comme en loi, Papineau possède désormais celle de revenir parmi les siens, de retourner vivre dans sa patrie. Il se retrouve à Paris le 6 juillet, prend un mois pour plier bagages, faire ses adieux aux amis qui lui recommandent de ne pas s'exposer « à la mauvaise foi d'un gouvernement inique », ajoutant que, s'il est trop ingrat pour rester près d'eux, c'est aux États-Unis qu'il doit aller vivre, non point au Canada. Les arrérages ne sont pas encore payés et il est de moins en moins probable que la seigneurie trouve preneur. Pour en avoir le cœur net, Papineau se rendra en Angleterre. Il s'est fait à l'idée — et sans trop de peine après tout — sinon de terminer ses jours à la Petite-Nation, du moins d'y passer quelque temps. Une seule chose le préoccupe : la répugnance que sa femme a toujours eue pour la vie à la campagne. Mais elle est trop bonne mère pour vouloir que le bien soit sacrifié à vil prix. S'il avait un revenu plus élevé, il aimerait vivre ailleurs plutôt qu'au Canada où « vous m'appellez dans des circonstances qui y rendent ma condi-

(42) Lettre du 13 mai 1845.

tion très pénible et difficile. » Un jour peut-être, la roue de la fortune tournera et il sera encore temps de choisir un autre asile. Car « avec de l'argent l'on vit au Canada si l'on a l'espoir d'y faire du bien, » mais « l'on vit dans des forêts d'orangers si on a la triste conviction qu'on ne peut faire du bien au pays où l'on est né. »⁽⁴³⁾

Le 15 août, c'est l'adieu à Paris, l'adieu à la France hospitalière où la douceur des moeurs et de la législation contrastent étrangement avec « le caractère féroce et vindicatif des Anglais, » c'est l'adieu à l'Europe où « la brutalité de l'orgueil anglais » et « l'exaltation de la vanité française » risquent de conduire à une guerre dont le futile prétexte serait l'île de Madagascar. Une dernière lettre, de Londres cette fois, part à l'adresse de la « chère amie » qui, de l'autre côté de la « mare aux harengs, » compte désormais les jours. Papineau n'a pas vu Roebuck qui, la session terminée, a quitté Londres avec toute sa famille. Il ne voit pas non plus son vieil ami Hume, mais il passe quelques heures à la campagne, chez Leader, avant de s'embarquer à Liverpool, pour Boston, le 4 septembre, non sans avoir rendu visite à ses amis irlandais de Dublin. Rien ne peut plus le retenir, d'autant moins que les déportés d'Australie sont rentrés au Canada depuis le mois de janvier. Il importe peu maintenant que la seigneurie trouve ou non un acheteur. La Petite-Nation voit la famille enfin réunie au complet, mais pour peu de temps. Le très brillant et très pieux Gustave, dont la mère a espéré faire un prêtre, s'en va le premier, à l'âge de vingt et un ans. Puis c'est le tour de la « maman bonne amie, » en 1862, l'année même où Lactance, qui a enseigné à McGill, frappé d'un mal implacable, meurt de son côté, dans la solitude d'un hôpital lyonnais. (Après avoir observé le plus profond silence pendant les années qui suivirent son retour, Papineau est remonté sur la scène politique. Il en descend pour toujours en 1864. Puis le vieux lion, calmé, assagi, sinon réconcilié avec tous ses adversaires, fidèle à ses idées politiques et sociales, respectueux des croyances d'autrui, comme il l'a toujours été des croyances de ses

(43) Lettre du 20 juin 1845.

proches, qu'il ne partageait pas, s'est retiré, pour n'en plus jamais sortir, dans le manoir de Montebello, construit par ses soins, au milieu de ses livres. La chère et bonne petite Ezilda, demeurée « vieille fille, » comme son père l'avait souhaité en riant, lui ferme les yeux en 1871. □

Quand Papineau meurt ainsi, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, rares sont les acteurs survivants des événements tragiques qui ont, entre autres choses, entraîné son exil. Déjà, d'après les tendances ou les opinions, l'habitude est courante de proclamer si tout va mal, que c'est « la faute à Papineau, » ou de dire, en face d'un être peu doué : « C'est pas la tête à Papineau ! » La mort de l'ancien chef patriote ne fit que redonner une force nouvelle à ces manifestations contradictoires de l'hommage populaire. Mais, plus encore, au souvenir du passé dont ils avaient été les témoins ou qu'on leur avait appris, les Canadiens eurent raison de chanter avec le poète :

*Il fut toute une époque, et longtemps notre race
N'eut que sa voix pour glaive et son corps pour cuirasse.*

Louis FRÉCHETTE

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Louis Fréchette', with a long, sweeping horizontal stroke extending to the left.